

Présentation

Corps et politiques : entre l'individuel et le collectif

Muriel Darmon, Roch Hurtubise et Anne Quéniart

Corps et politiques : entre l'individuel et le collectif

Numéro 59, printemps 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018809ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018809ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Darmon, M., Hurtubise, R. & Quéniart, A. (2008). Présentation : corps et politiques : entre l'individuel et le collectif. *Lien social et Politiques*, (59), 5–8. <https://doi.org/10.7202/018809ar>

Présentation

Corps et politiques : entre l'individuel et le collectif

Que le monde social célèbre certains usages du corps comme voie d'accès au bien-être, ou qu'il en critique d'autres comme autant d'abus ou de dérives corporelles, que la place du corps dans les sociétés contemporaines soit portée aux nues comme signe de la civilisation ou qu'elle soit vilipendée comme marqueur de l'individualisme ou de l'égoïsme, force est de constater l'exacerbation des discours sur le corps et la reconfiguration des liens entre corps et société. Enjeu moral, enjeu social, le corps est aussi un enjeu politique. On sait en effet, au moins depuis les travaux de Michel Foucault, qu'il ne s'agit pas d'opposer l'espace des corps — comme règne de l'individuel, de l'intime ou du privé — à l'espace collectif, officiel et public, du lien social ou du politique.

Les jeux d'appariements et de relations entre corps et politiques sont nombreux. Le corps peut tout d'abord constituer un objet explicite pour des politiques qui le ciblent, comme dans le cas des législations en matière de contraception, de harcèlement sexuel, de handicap, de bioéthique ou de santé publique, ou encore, comme on le verra dans ce numéro, de culture, d'emploi, ou de discrimination. Les politiques corporelles peuvent d'ailleurs concerner un corps «en devenir», susceptible non de simple déviance, mais de déviance future: sont particulièrement significatives, de ce point de vue, les politiques de prévention et leur volonté de régulation *ex ante* des destins corporels (par exemple, en ce qui concerne le tabagisme), et notamment les nombreuses initiatives menées dans l'espace scolaire pour promouvoir certains usages «sains» du corps au détriment d'autres (dont on trouvera un exemple dans ce numéro avec l'étude de la lutte contre l'obésité à l'école). Le corps peut également être le moyen d'action d'un certain nombre de politiques qui, pour ne pas constituer explicitement des politiques corporelles, ne s'en exercent pas moins sur, et par les corps. Des politiques de sécurité aux politiques d'éducation, en passant par la parité, la discrimination positive, la question du voile à l'école et celles de la prostitution, la défense des droits de l'enfant et la maltraitance, toutes ces politiques utilisent, régulent et gouvernent les corps, et ce faisant engagent des gestions publiques de leur diversité sociale. C'est cette question de la gestion et du gouvernement des corps que posent les textes réunis dans une première partie du présent numéro.

La «politique des corps» (*body politics*) ne se limite toutefois pas aux politiques dont il est l'objet ou qui en font usage (*body policies*). La tâche revient alors aux sciences sociales de retracer les dispositifs diffus et éclatés de cette politique des corps et de mettre en lumière le rôle particulier de régulation joué par certains acteurs (au premier rang les médecins, mais on peut également penser aux professionnels du psychisme, des médias, aux scientifiques, aux travailleurs sociaux...) dont le lien avec l'État est parfois plus qu'indirect. Dès lors, il s'agit d'identifier les dimensions culturelles et identitaires associées à cette médiation par le corps dans les liens sociaux. Un tel élargissement des politiques aux normes corporelles et à la réflexion éthique permet d'observer les phénomènes, parfois ambivalents, de valorisation ou de stigmatisation qui s'attachent à certains types de corps ou à certains usages qui en sont faits. Par quels processus sociaux et politiques les corps sont-ils définis comme déviants ou normaux? Comment s'élaborent ensuite les réactions sociales et politiques aux déviations ainsi identifiées, la neutralisation ou l'exclusion des corps hors-norme, mais aussi, dans certains cas, la célébration ou la revendication de leurs écarts à la norme et de leur différence? Les textes réunis dans la deuxième

partie de ce numéro abordent ces questions, en se concentrant souvent, comme il est logique, vu leur importance tant dans la société que dans les travaux académiques, sur l'espace de la santé et des professions médicales.

Gestion et gouvernement des corps

La première partie regroupe, on l'a dit, des articles ayant en commun l'analyse du corps en tant qu'enjeu d'une gestion publique, qu'elle soit l'œuvre de l'État ou d'institutions intermédiaires. Aux corps administrés par les politiques publiques (politiques culturelles, de l'emploi ou de la mémoire nationale) se superposent donc les corps gérés et façonnés par le marché du travail, l'école, les médias, le milieu associatif ou diverses pratiques d'intervention psychosociales, en lien plus ou moins explicite avec ces politiques publiques.

Les deux premiers textes analysent la manière dont sont construites, sur le marché de l'emploi et de part et d'autre de l'Atlantique, des politiques corporelles qui s'élaborent par la promotion d'un modèle corporel particulier, ce dernier restant largement implicite (« simplement » passé sous silence, quand il s'agit du modèle social des femmes blanches des classes moyennes aux États-Unis, ou même illégal, dans le cas des lois françaises contre la discrimination). Dress for Success est un exemple de la manière dont les politiques sont relayées par des associations caritatives qui proposent une mise en scène du corps. Pour Isabelle Hanifi, cette pratique visant à améliorer l'employabilité est révélatrice des dynamiques du monde du travail, où l'apparence joue un rôle essentiel à côté des diplômes et de l'expérience des personnes. Oumaya Hidri, quant à elle, croise les injonctions du marché de l'emploi et celles des politiques publiques à partir de la confrontation entre la législation en matière de discrimination et les normes corporelles véhiculées par les ouvrages de préconisation à l'usage des chercheurs d'emploi qui la débordent constamment. Elle montre ainsi que les représentations sociales du corps (et notamment son influence reconnue dans la présentation de soi) entrent en contradiction avec l'application du cadre législatif antidiscrimination.

Avec les deux textes suivants, on aborde plus directement l'univers des politiques publiques. À partir de l'étude sociologique de différents terrains en milieux populaires (des dispositifs d'aide au retour à l'emploi, d'encadrement de la danse hip-hop ou de reclassement après licenciement), Sylvia Faure montre que derrière certaines politiques culturelles ou d'emploi, définies en termes « d'entreprise de soi », se dessinent des « politiques de corps » destinées avant tout à la gestion et au gouvernement des milieux populaires. C'est également sur ces milieux (et sur leur culture corporelle) que s'exercent prioritairement certaines dispositions ou modalités de la lutte contre l'obésité à l'école analysée par Myriam Jacolin-Nackaerts et Jean-Paul Clément. Si l'article démontre le rôle crucial joué (et qu'on fait jouer) à l'école dans cette entreprise publique de gouvernement des

corps, l'étude de cette dernière est inséparablement, comme dans les cas analysés par Sylvia Faure, celle des résistances ou des contournements sur lesquels elle bute.

Quant aux deux derniers textes de la partie, ils étudient la façon dont le corps peut devenir un enjeu collectif de reconnaissance dans l'espace public, que ce soit autour de la question des discours à propos des réfugiés ou des rituels de commémoration des soldats décédés en exercice. En cernant les figures des réfugiés dans les médias, le droit public et la société civile, Francine Saillant et Karoline Truchon s'intéressent, dans le contexte québécois, aux articulations entre corps, souffrance et droit. La reconnaissance des réfugiés comme sujets de droit se fait par une prise en compte de la parole témoignée qui permet d'être plus que corps. À partir d'une recherche sur les pratiques mémorielles européennes à la suite de la Première Guerre mondiale, Mireille Gueissaz montre comment la droite et la gauche françaises se sont affrontées autour de la question de l'inhumation des corps des soldats morts sur le champ de bataille, c'est-à-dire comment un certain mode de gestion et de gouvernement, non des corps vivants, mais des cadavres, a représenté un enjeu politique majeur.

Régulation et médicalisation des corps

C'est à un mode de régulation plus diffus, en relation moins directe avec les politiques de l'État, qu'est consacrée la deuxième partie du numéro. Les textes qui y figurent se concentrent tout particulièrement, sinon sur des cas où cette régulation procède par une médicalisation des conduites, du moins sur des modes de régulation corporels qui s'exercent dans le domaine de la santé.

Les trois premiers textes ont en commun, à partir de cas très différents cependant, de poser la question de la place du corps dans les rapports entre l'individu et le pouvoir médical. Sandrine Knobé, à partir d'une enquête par observation et entretiens dans une association de lutte contre le cancer du sein, montre comment s'articulent enjeux politiques et intérêts individuels dans la lutte contre une certaine forme de dépossession du corps, et notamment comment la politisation des enjeux est fortement marquée, voire freinée, par les trajectoires personnelles d'individualisation des corps malades. L'analyse proposée par Amnon Jacob Suissa met en avant l'idée qu'une partie de la médicalisation du social se concrétise par des actions sur le corps, plus spécifiquement par la chirurgie esthétique. Pour de nombreuses femmes, l'intention sous-jacente aux opérations qui modifient leurs corps est de correspondre à des critères sociaux de beauté. Toutefois, ce malaise de l'image de soi masquerait des problèmes de nature plus psychosociale que médicale sur lesquels la sculpture du corps aurait peu d'impact. C'est à nouveau comme un site privilégié d'observation des relations entre individu et pouvoir médical qu'est analysé le corps dans l'enquête d'Alfonsina Faya Robles sur la façon dont se traduisent les politiques de santé publique concernant l'accouchement et la naissance dans les maternités du Brésil. À partir d'une enquête

ethnographique centrée sur la promotion et les pratiques effectives de l'allaitement auprès des femmes de milieux populaires, elle montre comment se construisent de nouvelles contraintes corporelles, mais aussi de nouvelles formes de subjectivité dans l'expérience de la maternité.

Les deux derniers textes proposent de penser le lien entre corps et politiques à travers les responsabilités de l'État et la possibilité de penser le social à partir du corps. Louise Vandelac constate avec inquiétude la montée de pratiques médicales qui visent à transformer les corps dans une quête identitaire et de perfection. Elle interroge les motivations des divers acteurs impliqués, au premier chef la chirurgie esthétique, identifie les alliances des acteurs pour consolider leur pouvoir et leur légitimité et plaide pour un encadrement par l'État de ces pratiques. Pour sa part, Mathieu Saint-Jean nous invite à nous inspirer des acquis des théories du corps pour penser la société, en considérant le corps individuel comme une allégorie du corps social. Si la représentation du corps individuel est l'incarnation de l'être social, elle est aussi, dans la perspective dialectique proposée par l'auteur, révélatrice de la dynamique sociale actuelle.

Tous les textes réunis dans ce numéro ont donc en commun de manifester une coexistence constante de l'intime et de l'officiel, du privé et du public, exprimée par le titre sous lequel nous avons choisi de les réunir : *Corps et politiques : entre l'individuel et le collectif*. Grâce à des recherches empiriques sur des pratiques sociales qui visent le modelage et la transformation des corps, plusieurs des analyses proposées scrutent la diversité des manières d'investir et d'utiliser le corps dans des dynamiques sociales. De ce point de vue, le corps ne peut être considéré comme un simple support du lien social, il en définit la nature et parfois l'essence. De la quête d'une image positive par la conformité à des normes corporelles à la reconnaissance du corps meurtri et souffrant en passant par le corps comme expression d'une résistance, il semble bien que le regard de l'autre cible le corps comme une dimension centrale dans le jeu social.

MURIEL DARMON
CNRS, Université de Lyon

ROCH HURTUBISE
Université de Sherbrooke

ANNE QUÉNIART
Université du Québec à Montréal